



2026-03-30-03 Fixation et Désignation des conseillers délégués

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200901-20260331-2026_03_30_03-DE

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal de Kermaria-Sulard Séance du 30 mars 2026

Date convocation : 23 mars 2026	Le trente mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Joyselle Le CALVEZ, Maire.
Membres : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15	Etaient présents : LE CALVEZ Joyselle ; LE MUZIC Gurvan ; LE GAC Béatrice ; HENRY Alain ; BRIOT Angélique ; CREC'HRIOU Yann ; MARONNE Mireille ; FOUQUET Jacques ; ROGER Janette ; DESVAUX Benoît ; NOUSSAN Solene ; EVEN Thierry ; LE BOUFFANT Gildas ; LE HUEROU Audrey ; DRU Emmanuel Excusés : Mr. Emmanuel Dru donne pouvoir à Mr Le Bouffant Gildas Absents : Secrétaire de séance : : Mr Le Muzic Gurvan

Objet : Fixation et désignation des conseillers délégués

La maire rappelle au conseil municipal qu'en application de l'article L.2122-18 du code Général des collectivités territoriales (CGCT), la Maire est seule chargée de l'administration de la commune, mais qu'elle peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à des conseillers délégués.

Considérant la nécessité d'assurer une gestion de proximité et de suivre des dossiers thématiques spécifiques, La Maire a décidé de confier des délégations à certains conseillers délégués et de fixer le nombre à trois.

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de prendre acte de la répartition de ces délégations qui seront leur seront attribués

Madame La Maire propose de désigner les conseillers délégués suivants :

- Monsieur Yann Crec'hriou **Camping**
- Monsieur Jacques Fouquet **Travaux – Voirie - Environnement – Urbanisme – Bâtiment**
- Madame Mireille Maronne **Gestion de la salle du temps libre**

Madame La Maire demande de prendre acte de la décision de la Maire aux membres du conseil municipal de et :

de désigner les conseillers délégués suivants :

- Monsieur Yann Crec'hriou **Camping**
- Monsieur Jacques Fouquet **Urbanisme – Voirie - Environnement – Urbanisme – Bâtiment**
- Madame Mireille Maronne **Gestion de la salle du temps libre**

Précise que les délégations aux conseillers délégués seront attribuées et qu'un arrêté sera pris.



2026-03-30-03 Fixation et Désignation des conseillers délégués

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200901-20260331-2026_03_30_03-DE

Le conseil municipal

DÉCIDE, après en avoir délibéré :

Pour 12 Contre 0 Abstention 3

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 31 mars et de la publication le 31 mars 2026

La Maire

Joyselle Le Calvez

